

Pour accompagner son développement, Terres de Montaigu recrute :

Un Référent Jeunesse f/h

Poste de catégorie C, filière animation à temps complet

Recrutement par voie contractuelle, à pourvoir du 14 mars 2024 au 25 septembre 2024, dans le cadre d'un remplacement congé maternité

Nous.

Une communauté d'agglomération, audacieuse, ambitieuse et innovante.

Audacieuse puisque quotidiennement de nombreux défis sont relevés pour améliorer la qualité de vie et de services de nos habitants.

Ambitieuse puisqu'en 2022, Terres de Montaigu est devenue une communauté d'agglomération, organisée autour de sa ville-centre, Montaigu-Vendée (20 000 habitants).

Innovante puisque notre territoire est porté par un écosystème économique riche et dense ainsi qu'une population jeune et dynamique (40% de la population a moins de 30 ans).

Terres de Montaigu, pour créer, avancer et vous épanouir dans un cadre où le collectif, le respect et la convivialité sont des valeurs fortes.

Descriptif de votre poste.

Au sein de la Direction Prévention Jeunesse, sous la responsabilité du Chef d'Equipe Animation Jeunesse, vous assurez la coordination des actions jeunesse, ainsi que la préparation, la mise en œuvre et l'encadrement des animations de loisirs sur l'espace Jeunesse de Montaigu.

Vos missions.

- Réaliser des animations en lien avec le projet éducatif et pédagogique auprès des jeunes de 11 à 18 ans
 - Elaborer des animations
 - Réaliser les programmations des animations associées
 - Encadrer les jeunes en accueil libre ou activités ou séjour
 - Conduire des projets collectifs avec les jeunes du territoire
 - Assurer la logistique associée : achats, prestataires, matériel et transport
- Assurer la gestion administrative de la structure
 - Suivre le budget
 - Gérer les inscriptions, la facturation et le pointage sur le logiciel dédié
 - Assurer les démarches réglementaires « SDTE » (TAM)
 - Réaliser la communication : programmes, lien avec les familles, les réseaux sociaux
 - Animer le Comité Local Jeunesse, et assurer le lien avec les élus locaux
- Coordonner les interventions de l'animateur jeunesse
- Participer à des réunions d'équipe et pédagogiques

Votre profil.

- Titulaire du BAFD/ BPJEPS ou diplôme équivalent permettant d'assurer la responsabilité d'une structure
- Connaissance de la réglementation de l'animation
- Connaissances du public 11-17 ans : besoins des jeunes, problématiques, ressources...
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Organisation et anticipation de son activité
- Adapter sa communication et son comportement en fonction du public
- Permis B + expérience pour conduite de minibus

Rémunération : rémunération statutaire + prime mensuelle (IFSE)

Avantages liés au poste : tickets restaurant + prévoyance (avec participation employeur) + solution de covoiturage KAROS + 75% participation employeur sur les abonnements de transports publics.

Conditions de travail :

- Vous interviendrez sur la commune de Montaigu pour les temps d'animation et votre bureau sera situé à Boufféré pour les temps de préparation.
- Travail un vendredi soir sur 2 (17h/22h30) et un samedi sur 2 (14h/18h30).
- 1607h annualisées
- Télétravail possible.

Modalités de recrutement.

Recrutement par voie contractuelle dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation à temps complet.
Poste à pourvoir du 14/03/2024 jusqu'au 25/09/2024

Candidatures : adresser CV, lettre de motivation avant le **22/01/2024** par mail à : recrutement@terresdemontaigu.fr ou par courrier à Terres de Montaigu - Direction des ressources humaines 35 avenue Villebois Mareuil – BP 40306 – 85603 MONTAIGU VENDEE.

Contact : Christelle ORVALHO, coordinatrice animation jeunesse, 02 51 46 43 70

Jury d'entretiens : 29/01/2024

Terres de Montaigu, c'est aussi...

Une situation géographique accessible

Accès facile en train (25 mn de Nantes, de la Roche-sur-Yon) et par les axes routiers (A83 et A87)

Un territoire culturel et sportif

Printemps du Livre, Mondial Football Montaigu, fort tissu associatif, etc.

Des services à la population nombreux et de qualité

170 commerces, gare SNCF, centre hospitalier départemental, collèges, lycées, instituts d'enseignement supérieur, centre aquatique, théâtre, cinéma, conservatoire de musique...